

Visa pour visite familiale ou privée

- Un formulaire de demande de visa de court séjour dûment complété en français ou en anglais et signé
- Deux photographies d'identité récentes sur fond clair
- Passeport + photocopie des 5 premières pages du passeport ainsi que de toutes les pages comportant des visas ou des tampons
- Hukou original (pour les ressortissants chinois) et sa traduction en français ou en anglais + photocopies de toutes les pages et mentions du Hukou
- Carte d'identité + photocopie + traduction
- Permis de résidence émis par les autorités compétentes de la municipalité de Shanghai, des provinces de l'Anhui, du Jiangsu ou du Zhejiang + photocopie + traduction
- Pour les étrangers résidant en Chine : permis de résidence en cours de validité + photocopie de toutes les pages et mentions du permis de résidence + traduction
- Lettre d'invitation manuscrite + copie
- Motif du séjour : lettre manuscrite indiquant les motifs pour lesquels le visa est demandé et la durée du séjour + copie
- Justificatifs de la situation socioprofessionnelle et des ressources :
 - pour les salariés : certificat de travail, attestation de congés, livret bancaire ou 3 derniers relevés bancaires faisant apparaître le salaire, licence de la société ;
 - pour les commerçants : licence commerciale, livret bancaire ou 3 derniers relevés bancaires + traduction en français en anglais + copies
 - pour les personnes retraitées : carte de retraite + copie des trois derniers relevés bancaires faisant apparaître le montant de la pension de la retraite ;
- Photocopie des autres justificatifs de ressources propres : dépôt bancaire, copie d'acte de propriété, carte grise, etc....
- Justificatif d'hébergement : attestation d'accueil originale + photocopie, copie de la CNI ou du titre de séjour du répondant, justificatifs de ressources du répondant si il assure la prise en charge financière, le cas échéant une attestation bancaire confirmant les sommes mises à disposition du demandeur
- Réservation de billet d'avion aller-retour (uniquement en version anglaise ou française - pas de version chinoise)

- Assurance médicale internationale soins/rapatriement originale + photocopie (uniquement en version anglaise ou française - pas de version chinoise)

Cas particuliers :

- Documents complémentaires à fournir pour une visite familiale :
 - Acte notarié et légalisé par le Waiban de la province compétente prouvant le lien de parenté entre le demandeur et l'invitant (Hukou, acte de naissance, acte de mariage, etc.) + photocopie + traduction
- Documents complémentaires à fournir pour les enfants mineurs :
 - Acte de naissance notarié et légalisé par le Waiban de la province compétente + photocopie + traduction
 - autorisation parentale sous forme d'acte notarié et légalisé par le Waiban de la province compétente + photocopie + traduction
 - copie des pièces d'identité des parents,
 - certificat scolaire + traduction en français ou en anglais + copies